



Marcilly en Gault

Bulletin Municipal

Octobre 2025

SPECTACULAIRE !



PLUS D'INFORMATION P- 27

LE BULLETIN TOUT EN COULEURS EST SUR LE SITE

<https://www.marcilly-en-gault.fr>

LE MOT DU MAIRE.....P-3

LA VIE COMMUNALE.....P-4 à 13

Conseil municipal du 10 juillet 2025

Conseil municipal du 26 septembre 2025

Vœux du Maire

Travaux dans la commune

Festivités du 14 juillet 2025

Chez Tiphaine 10ans déjà

Quelle eau buvons nous ?

VIE SCOLAIRE.....P-14

VIE ASSOCIATIVE.....P-14 à 20

Les associations

Les amis du bricolage

Tennis de table loisir

Les randonneurs marcillygaultais

Le groupe artistique de Marcilly : théâtre

Association communale de pêche à la ligne

Association culturelle et viticole de la saint Vincent

Lectures partagées

INTERCOMMUNALITÉ.....P-21 à 22

Rappel de la lettre du Préfet

Réunion publique sur les OLD du 19 septembre 2025

QUI FAIT QUOI À MARCILLY?.....P-23 à 24

ÉTAT CIVIL, AGENDA.....P-24

DIVERS.....P-25

CONTACTS UTILES.....P-26

PLUS D'INFORMATIONS.....P-27

AU FIL DES BULLETINS.....P-27

Témoignage d'un choriste

La chorale Cœur et Partage

REEMPLACEMENT DES PARTIES POURRIES DES POUTRES DE SOUTÈNEMENT UN CHANTIER TRÈS TECHNIQUE



Mise en place d'étais pour
préparer le remplacement des
parties pourries



Parties pourries



Préparation des poutres
saines avant remplacement



VOIR SUITE PHOTOS

P- 10



PRÉSERVER LE PASSÉ, PRÉPARER L'AVENIR...

Le grand (et long) chantier de restauration de l'église St Martin de Marcilly-en-Gault, patrimoine central de notre village depuis 1905, est dans sa dernière trajectoire. Dès la mi-décembre un concert de la chorale « Chœur et Partage » de Loreux viendra redonner vie à cet édifice en travaux depuis plus de 3 ans. Beaucoup de surprises (le renforcement du soutien du clocher en particulier), de réunions, de démarches et animations mais aussi un élan formidable à tous niveaux pour abonder par les dons – toujours les bienvenus - les aides des collectivités publiques.

L'église sera réouverte au culte le dimanche 11 janvier 2026 en présence de Mgr Francis Bes-
tion, évêque de Blois ; la messe sera suivie à la salle des fêtes d'un moment convivial proposé par la Municipalité.

Ainsi notre village pourra être fier de permettre à tous, tant Marcigaultais que voyageurs de pas-
sage, d'avoir démontré son attachement à son plus important et ancien patrimoine immobilier.

Regardons d'un autre côté : la vie de notre école communale St Exupéry qui accueille les élèves
des 3 sections de maternelle et du CP du RPI (*) Marcilly, Loreux, Villeherviers et Millançay.

La rentrée scolaire 2025 s'est effectuée dans de bonnes conditions : A TOUS – jeunes élèves,
personnel dédié à l'encadrement, professeures des écoles, sans oublier nos courroies de trans-
mission : Patricia Cordier, conseillère municipale en charge de l'école c'est-à-dire des relations
avec le RPI, Charlène Bodard, conseillère municipale, Philippe Jacquet, adjoint à Millançay, pré-
sident du SIVOS (**).

Cette année l'arrivée plus importante que prévu de petits enfants a modifié la répartition des
classes du RPI, faite en fonction du nombre et de l'âge des enfants scolarisés. La composition
des classes selon les niveaux a du être réétudiée et adaptée. C'est une bonne nouvelle pour nos
écoles mais un vrai casse-tête pour les organisateurs !

En effet, notre regroupement pédagogique est certes, marqué par des inconvénients (trajets, ho-
raires, ...) qui sont contrebalancés par de nombreux avantages : dynamique intercommunale, la
variété des activités proposées (chorale, classe de mer, étoile-cyclo...).

**Entretenir notre patrimoine, préparer l'avenir de nos enfants c'est, entre autres préoccupa-
tions, l'ambition des élus de votre village.**

Votre Maire,
Agnès Thibault

*RPI : Regroupement Pédagogique intercommunal

** SIVOS : Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire



CONSEIL MUNICIPAL DU 10 JUILLET 2025

Membres présents : 13

Agnès THIBAULT, Jean-Pierre AMOUREUX, Charlène BODARD, Patricia CORDIER, Thibault DAPREMONT, Régis DEXANT, Gaëlle FORNETTE, Sébastien GAY, Bruno GROSSI, Patricia IBANEZ, Aline MOLLER-GRASSER, Francis RINGOT, Pascal ROUSSEL.

Absentes excusées :

Annie MANDION

Valérie de SARIAC – a donné son pouvoir à Bruno GROSSI

Mme le Maire ouvre la séance à 18h30 et confie le secrétariat de séance à Aline MOLLER-GRASSER

Ordre du jour :

- Approbation du compte rendu du 10 juin 2025,
- Travaux église : avenants,
- Vote restauration objets mobiliers église (tableau « Annonciation », groupe sculpté « La Charité de Saint Martin », « Christ en Croix »),
- Achat de la quincaillerie BEIGNET
- Approbation du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal,
- Délibération pour achat de terrain rue de l'étang,
- Amortissement fonds de concours « travaux petit enfance 2015 »,
- Frais d'étude budget eau et assainissement,
- Tarifs Gîte,
- Renouvellement contrat Gîte de France,
- Remboursement travaux CHARBONNIER Roselyne,
- Organisation du 13 juillet,
- Questions et informations diverses.

Compte-rendu du conseil municipal du 10 juin 2025 : approbation à l'unanimité

Travaux église : avenants

Point sur les travaux :

Les poutres détériorées, à l'origine de l'affaissement du clocher, ont été sciées sur 2 mètres et plus et dégagées. Le tas de bois devant la porte de l'église témoigne du degré d'avancement des dégâts : selon les professionnels sur le chantier, l'ensemble n'aurait pas tenu 5 ans !

La voûte a été retapissée de planches en châtaignier chaulé sur la nef ; la charpente du clocher restera apparente.

Le choix des teintes des enduits a été fait de manière collégiale pour une exécution en septembre.

Le planning est respecté.

Avenants :

Mme le Maire commente le tableau distribué aux conseillers qui prévoit un avenant au marché initial de 15 800 € pour la maçonnerie et de 5 137.15 € pour la charpente ainsi qu'un nouveau marché.



pour travaux complémentaires (maçonnerie, charpente, électricité, horloge, chauffage, paratonnerre) de 99 694.92 €. Elle met les devis à disposition des conseillers.

Il est rappelé que le financement des travaux provient de subventions *fléchées* du département et de dons (il manque à l'heure actuelle 50 000 € sur un budget de 1 M d'€uros). Les fonds de concours de la CCSE seront mobilisés également.

Les 2 avenants et le nouveau marché sont votés à l'unanimité.

Restauration d'objets mobiliers église :

Sur les 15 objets « protégés » actuellement en dépôt, 3 ont été choisis en accord avec la DRAC* pour faire l'objet d'une restauration, tant ils ont été attaqués par la vermine. 6 devis ont été demandés à des spécialistes.

Pour le tableau de l' « Annonciation », le choix s'est porté sur l'offre de l'atelier de Sonia ROPION pour 9 800 € HT.

Pour le groupe sculpté « La Charité de Saint Martin » et le « Christ en Croix », c'est l'atelier de Manon JOUBERT qui a été retenu pour les sommes respectives de 4 855 € HT et 3 490 € HT.

Bien que faisant partie du patrimoine de la Commune, la restauration de ces pièces sera financée exclusivement par la DRAC et l'AREM.

Vote à l'unanimité.

Achat de la quincaillerie BEIGNET :

Inattendu : l'opportunité se présente de débarrasser le centre bourg de cet ancien commerce délabré (emprise : 790 m2) : il en est proposé à la mairie 40 000 € frais d'agence inclus. Il appartiendra à la nouvelle mandature d'en fixer la destination.

Vote à l'unanimité.

Approbation du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal :

Les coquilles relevées précédemment ont été prises en compte.

« Le projet Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) de la Sologne des Etangs a été arrêté par délibération du conseil communautaire le 6 mai 2025.

Le temps de la consultation des « Personnes publiques Associées » précède maintenant ***l'enquête publique qui démarrera le 15 septembre pour se terminer le 15 octobre. Pendant cette période de consultation publique, tous les habitants du territoire de la Communauté de communes peuvent consulter le projet et déposer leurs observations et remarques sur le projet dans le registre d'enquête publique qui sera prévu à cet effet dans chacune des mairies.***

L'enquête publique prévoit 4 permanences lors desquelles le commissaire enquêteur pourra vous recevoir :

- *Vendredi 19 septembre après-midi en mairie de Dhuizon,*
- *Samedi 27 septembre matin en mairie de Neung-sur-Beuvron,*
- *Samedi 11 octobre matin en mairie de Saint-Viâtre,*
- *Mercredi 15 octobre après-midi au siège de la Communauté de communes.*

A l'issue de la période d'enquête publique, les observations seront collectées, traitées pour adapter, dans la mesure du possible le projet de PLUI avant une approbation définitive prévue pour la fin de l'année 2025. »

Vote à l'unanimité.



Achat de terrain rue de l'étang :

Il s'agit de l'achat d'une parcelle en bande étroite pour permettre au SIDE LC d'effectuer les travaux indispensables de renforcement des lignes électriques de la route de Saint Viâtre : acquisition pour l'euro symbolique et 158.60 € de frais.

Vote à l'unanimité.

Amortissement fonds de concours « travaux petite enfance 2015 » :

Opération à réaliser à la suite du changement de comptabilité, sans aucune incidence sur le budget.

Vote à l'unanimité.

Frais d'étude budget eau et assainissement :

Opération d'ordre, sans aucune incidence sur le budget.

Vote à l'unanimité.

Tarifs gîte :

La comparaison avec les tarifs de gîtes similaires sur le territoire amène à envisager un ajustement des tarifs : inchangés depuis 2022, il est proposé de les augmenter au 1^{er} janvier 2026 de 5 % et de pratiquer l'arrondi le plus adapté.

Vote à l'unanimité.

Renouvellement contrat Gîte de France :

Le label justifie la cotisation de 255 € et la commission de 15 % au titre de la gestion partagée : la qualification « 3 épis » et les prestations de conseil constituent des garanties de qualité. L'excellente fréquentation du gîte et les appréciations élogieuses des usagers en témoignent.

Vote à l'unanimité.

Remboursement travaux CHARBONNIER Roselyne :

Confrontée à un problème d'évacuation des eaux usées, Mme CHARBONNIER a fait appel à un plombier qui a constaté que la réparation relevait de la Commune. Il y a donc lieu de rembourser l'intéressée des frais d'investigation de celui-ci.

Vote à l'unanimité.

Organisation du 13 juillet :

A 19h45 ce jour, Mme le Maire constate qu'il n'y a pas d'interdiction de feu d'artifice de la part du Préfet.

Le feu d'artifice est maintenu avec les précautions d'usage qui s'imposent.

Le Réveil en charge du repas champêtre ouvre les réservations à 18h30.

La fanfare débute son concert à 19h.

S'ensuit le vin d'honneur offert par la Mairie.

Rendez-vous est donné à 17h à l'ancien centre de secours pour charger les tables et les chaises à apporter à l'étang communal : **tous les bénévoles sont les bienvenus !**

Pour éviter tout risque d'incendie, les lampions seront remplacés par des bracelets et des bâtons lumineux.

Une sonorisation est prévue.

Questions et informations diverses :

- Cadeaux de fin d'année aux Marcigaultais de plus de 75 ans : plutôt que des bons d'achat ou des chèques-cadeau, il est préféré d'offrir les mêmes colis gourmands que l'an dernier. Unanimité.



- Pays de Grande Sologne : conseil syndical à Marcilly le mardi 15 juillet à 19h à la Salle des Fêtes pour examiner le bilan à mi-parcours des contrats CRST (Contrats Régionaux de Solidarité Territoriale).

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h.

*DRAC : *Direction Régionale des Affaires Culturelles*

CONSEIL MUNICIPAL DU 26 SEPTEMBRE 2025

Membres présents : 12

Agnès THIBAUT, Jean-Pierre AMOUREUX, Charlène BODARD, Patricia CORDIER, Thibault DAPREMONT, Régis DEXANT, Gaëlle FORNETTE, Bruno GROSSI, Patricia IBANEZ, Aline MOLLER-GRASSER, Francis RINGOT, Pascal ROUSSEL

Absents excusés :

Sébastien GAY

Valérie de SARIAC – a donné son pouvoir à Bruno GROSSI

Mme le Maire ouvre la séance à 18h30 et confie le secrétariat de séance à Aline MOLLER-GRASSER

Ordre du jour :

- Approbation du compte rendu du 10 juillet 2025,
- Points sur les travaux : église, lavoir,
- Adhésion contrat groupe d'assurance des risques statutaires souscrit par le Centre de Gestion de Loir et Cher,
- Projet de mutualisation communauté de communes : Classement des voies communales,
- Délibération fixant les durées d'amortissement pour les biens budget « eau et assainissement »,
- Interdiction de passage de + de 3T5 rue de l'étang,
- Refuge Animalier de Sologne : demande de soutien exceptionnel,
- Admission en non-valeur : créances éteintes,
- AFN : Demande de subvention,
- Vœux du Maire : détermination de la date,
- Questions et informations diverses.

Compte-rendu du conseil municipal du 10 juillet 2025 : approbation à l'unanimité

Point sur les travaux :

Eglise : le planning à fin novembre doit pouvoir être respecté, la Mairie y est vigilante. Les enduits à l'intérieur sont en cours : d'ailleurs, ceux-ci devant être tirés d'une traite, les conseillers peuvent constater qu'à 20h les maçons sont encore à la tâche.

Les enduits extérieurs sont prévus la semaine prochaine d'autant que la météo est favorable.

L'électricité extérieure sera assurée par des spots au sol en direction des façades et d'autres depuis la charpente pour le caquetoire.

Ensuite viendront la pose des vitraux, de l'horloge et la mise en place de chaises en lieu et place d'une partie des anciens bancs.

Une rencontre avec Mgr l'évêque de Blois a permis de confirmer l'ouverture de l'église à une activité cultuelle et culturelle. Celui-ci se rendra à Marcilly pour inaugurer l'église restaurée le dimanche 11 janvier 2026 : la messe est fixée à 10h précédée d'une séquence laïque d'1/4h consacrée aux remerciements. Un vin d'honneur à la salle des fêtes clôturera la cérémonie.

Par ailleurs le concert proposé par la chorale « Chœur et Partage » est confirmé pour le dimanche



14 décembre à 16h, jour de l'animation de Noël dans le bourg en matinée.

Enfin, une messe est prévue pour la Saint Vincent le 25 janvier 2026.

Lavoir : les travaux avancent ; il aura fallu redresser l'ensemble des poutres avant de terminer la toiture ; l'intervention du maçon suivra.

Adhésion contrat groupe d'assurance des risques statutaires souscrit par le CDG de Loir et Cher :

Cette adhésion permet de bénéficier de l'appel d'offres lancé au niveau du département. Le contrat est à renouveler tous les 3 ans. Vote à l'unanimité.

Projet de mutualisation communauté de communes : classement des voies communales.

Répertorier ces voies permet de bénéficier d'une augmentation d'une partie de la Dotation Globale de Fonctionnement versée par l'Etat. L'appel d'offres au niveau de la CCSE coûterait 932 €HT à la commune de Marcilly, puis l'installation d'un logiciel destiné à enrichir les données, 432 €HT par an. Le Conseil est favorable à cette participation sous réserve de vérifier de l'intérêt d'installer ce logiciel.

Délibération fixant les durées d'amortissement pour les biens budget « eau et assainissement » :

Celles-ci sont déclinées règlementairement selon les équipements (compteur, réseau, matériel, captage...). Cette délibération est nécessaire tant que le transfert de compétence n'est pas acté. Unanimité.

Interdiction de passage de + de 3T5 rue de l'étang :

Cette mesure, de nature à préserver la tranquillité de la zone, est approuvée à l'unanimité.

Refuge animalier de Sologne : demande de soutien exceptionnel.

Sans objet – concerne la CCSE.

Admission en non-valeur : créances éteintes.

Le dossier présenté fait suite à la décision d'une commission de surendettement. Les poursuites ayant été diligentées, le jugement s'impose à la collectivité.

AFN : demande de subvention.

Accord du Conseil pour 500 €.

Vœux du Maire : détermination de la date.

Après discussion, la date du samedi 3 janvier 2026 à 18h30 reste la plus appropriée.

Questions et informations diverses :

- Rentrée scolaire : grâce à l'investissement de Patricia CORDIER et de Charlene BODARD, celle-ci s'est très bien passée. A noter l'augmentation du nombre d'élèves : l'effectif passe de 36 à 44. Au global avec 126 élèves au niveau du RPI la situation est stable. Nouveauté cette année : l'importance du nombre d'enfants de maternelle répartis dans les 2 classes.
- Demande de subvention du Théâtre : présentée en dernière minute, celle-ci sera accordée à hauteur de 500 € sous réserve de production des comptes.
- Fibre : les habitants de Marcilly dont l'adresse est prise en compte dans le plan de SMO VAL de LOIRE NUMERIQUE (éligibilité à vérifier sur www.valdeloirefibre.fr) mais pour lesquels aucun point de raccordement n'est prévu, sont priés de se faire connaître en Mairie afin de faciliter le traitement global du problème.
- Travaux importants route de Saint Viâtre en 2026 (renforcement du réseau électrique)
- L'antenne relais Orange installée sur le château d'eau va connaître des travaux de réaménagement (passage à la 5G) en janvier 2026 :



date prévisionnelle de début des travaux : 10 janvier 2026

date prévisionnelle de fin des travaux : 15 janvier 2026

date prévisionnelle de mise en service : 20 janvier 2026.

le dossier d'information élaboré conformément à la loi du 9 février 2015 est consultable en Mairie.

- Opération « salubrité publique » à l'algéco : lors de la réunion du 18 septembre dernier ayant pour objet le calendrier de la salle des fêtes 2026, les présidents d'associations ont abordé le problème récurrent du rangement de l'algéco. Le 24 septembre la Mairie a trié et évacué des équipements obsolètes, des objets sans plus aucune utilité abandonnés par des associations disparues et même des boissons périmées !
- Proposition est faite au Conseil municipal de faire don à une ou des associations de petit mobilier (9 chaises, 13 fauteuils) inutilisés, ainsi que des quelques bancs en bois de la commune (à l'exception de deux qui seront fixés au lavoir). Accord à l'unanimité. Il s'avère que le Comité des fêtes prend l'option sur ces équipements réformés qui seront proposés au vide-grenier du printemps 2026. Le Conseil acte de cette décision.

Prochain Conseil municipal : vendredi 21 novembre 2025 à 18h30.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h15.

VŒUX DU MAIRE

**La soirée des Vœux du Maire aura lieu
SAMEDI 3 JANVIER 2026
SALLE DES FÊTES À 18 H 30**

TRAVAUX DANS LA COMMUNE



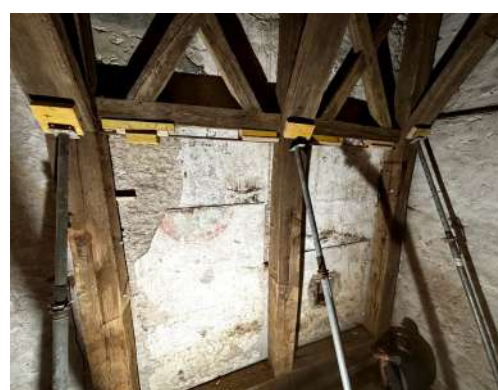
Après avoir pris du retard, la réfection du lavoir avance bien :





AVANT et APRÈS L'aménagement de la traversée du square Berthe Odon a été réalisée à la grande satisfaction des usagers : fini les pieds dans la boue !

TRAVAUX DE L'EGLISE (SUITE)



À gauche : entrée dans l'église de la poutre socle portée par 6 personnes

Au centre : mise en place des éléments de poutres saines de soutènement

À droite : mise en place achevée



FESTIVITÉS DU 14 JUILLET



FEU D'ARTIFICE OU PAS ? Le Maire au cœur de la décision

Et si cette fois-ci, compte tenu des circonstances de « réchauffement », on racontait l'envers du décor ?

L'état de sécheresse dûment constaté par arrêté préfectoral, les nombreux départs de feu dans le département signalés par la Nouvelle République, les recommandations et visio conférence organisées par le SDIS* et la Préfecture (jusqu'au matin -même du 13 juillet), de quoi retarder au maximum la décision du Maire par rapport à l'évènement !

Comment résoudre l'équation : donner satisfaction aux administrés en respectant les rituels du 14 juillet et les protéger de tout accident climatique !

En choisissant notre château d'eau pour y implanter des radars-détecteurs de départs de feu, c'est bien que le SDIS a considéré le territoire de Marcilly, avec ses forêts, comme méritant une attention particulière...

Mais le repas champêtre est tellement apprécié... De surcroît le concert du Réveil devait être filmé par FR3 dans le but de produire un documentaire sur les fanfares début 2026... Et puis, nouveauté cette année, DJ Seb s'était proposé de sonoriser la soirée, y compris après le feu d'artifice !

Dilemne... La météo agricole variait significativement, prévoyant même un orage (qui n'a finalement donné que quelques gouttes). L'indice IRO**, qui de 3 (niveau sévère) était repassé à 2, puis à nouveau à 3. Enfin, la température était retombée en -dessous de 30°, mais des rafales de vent n'étaient pas exclues.

Le pragmatisme l'a emporté : le début de la soirée a bien démarré et – chance- le vent est tombé, limitant ainsi les risques qui auraient conduit le Maire à annuler le feu d'artifice en toute dernière minute.

Bref, tout est bien qui finit bien.

La notoriété de Marcilly est telle que l'affluence était au rendez-vous sans qu'on ait eu besoin de lancer de rappels.

*SDIS : Service Départemental d'Incendie et de Secours

** indice IRO : Indice de Risque Opérationnel

A. M-G



Si tout commence en musique devant une assistance attentive et chaleureuse,





la Fête ne serait pas complète sans le repas convivial préparé par les bénévoles de la Fanfare , sans la fromagée de la Mairie et sans les desserts préparés par les membres du Réveil de Marcilly. Les lampions ont été remplacés par des bracelets et des colliers fluorescents qui ont eu beaucoup de succès auprès des plus jeunes et des moins jeunes



En attendant le feu d'artifice

« CHEZ TIPHAINE » : 10 ANS DÉJÀ !



C'était le 26 juillet dernier : d'excellentes moules / frites ont été dégustées pour fêter cela dans la bonne humeur !



QUELLE EAU BUVONS NOUS ?

Contrôle sanitaire des EAUX DESTINÉES A LA CONSOMMATION HUMAINE

Résultat à afficher en mairie

Affaire suivie par :
Betty BLAUMEISER
Tél: 02 37 77 34 75

Destinataire(s)
MADAME LE MAIRE - MAIRIE DE MARCILLY-EN-GAULT

La synthèse annuelle de la qualité de l'eau par commune (infofacture) est disponible au lien suivant :
<https://www.centre-val-de-loire.ars.sante.fr/qualite-de-leau-potable-synthese-annuelle-par-commune-info-facture> et ci-après les
résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé, dans le cadre du contrôle sanitaire, sur l'unité de gestion de :

COMMUNE DE MARCILLY EN GAULT

Prélèvement	00110952	Commune	MARCILLY-EN-GAULT
Unité de gestion	0064 COMMUNE DE MARCILLY EN GAULT	Prélevé le :	mercredi 02 juillet 2025 à 12h19
Installation	UDI 000497 MARCILLY EN GAULT	par :	LBM
Point de surveillance	S 0000001029 LES ECARTS	Type visite :	D1
Localisation exacte	LES ECARTS - MARCILLY-EN-GAULT ROBINET CUISINE 82		

Mesures de terrain

Température de l'eau
pH
Chlore libre
Chlore total

Résultats

22.7 °C
8.0 unité pH
0.06 mg(Cl2)/L
0.18 mg(Cl2)/L

Limites de qualité

inférieure supérieure

Références de qualité

inférieure supérieure
6.50 25.00
9.00

Analyses laboratoire

Type de l'analyse : D1FE

Analyse effectuée par : INOVALYS - SITE DE TOURS 3703

Code SISE de l'analyse : 00122450

Référence laboratoire : 2506063622-D1FE00122450

CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES

Aspect (qualitatif)	0	SANS OBJET
Coloration	<5	mg(Pt)/L
Couleur (qualitatif)	0	SANS OBJET
Odeur (qualitatif)	0	SANS OBJET
Saveur (qualitatif)	0	SANS OBJET
Turbidité néphélométrique NFU	0,46	NFU

PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES

Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	<1	n/mL
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	<1	n/mL
Bactéries coliformes /100ml-MS	<1	n/(100mL)
Entérocoques /100ml-MS	<1	n/(100mL)
Escherichia coli /100ml - MF	<1	n/(100mL)

EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE

pH	8,0	unité pH
----	-----	----------

MINERALISATION

Conductivité à 25°C	358	µS/cm
---------------------	-----	-------

PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES

Ammonium (en NH4)	<0,010	mg/L
-------------------	--------	------

FER ET MANGANESE

Fer total	50	µg/L
-----------	----	------

OLIGO-ELEMENTS ET MICROPOLLUANTS M

Arsenic	7,1	µg/L
---------	-----	------

Conclusion sanitaire (Prélèvement N° : 00110952)

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés. À noter la présence d'arsenic.

Blois, le 11 août 2025

Pour le Préfet,
Pour la directrice départementale,
L'ingénieur d'études sanitaires

signé :

Anaïs CHUNLEAU



UNE BELLE RENTRÉE À L'ÉCOLE

La rentrée s'est déroulée dans la bonne humeur !

Les enfants ont retrouvé leurs copains, leurs maîtresses et le plaisir de partager une nouvelle année ensemble. Cette année, l'école compte deux classes : une qui regroupe 22 enfants de Petite, Moyenne et Grande Sections avec Madame Joubert et une autre qui regroupe 23 enfants de Grande Section et de CP avec Madame Costa.

Entre sourires, cartables tout neufs et parfois quelques petites larmes vite consolées, la journée s'est déroulée dans une ambiance chaleureuse. De quoi bien démarrer une année pleine de découvertes, de projets et d'apprentissages !

La Directrice



LA VIE ASSOCIATIVE

LES ASSOCIATIONS DE MARCILLY

COMITÉ des FÊTES	Patricia IBANEZ	06 11 01 60 34
A.C.V.S.V (Association Culturelle et Viticole de la Saint Vincent)	Christian BONNOT	06 73 93 94 56
THÉÂTRE (Groupe Artistique de Marcilly)	Sylvie BILBAULT	02 54 96 67 77
Le RÉVEIL de MARCILLY	Pascal ROUSSEL	06 20 45 47 28
AMICALE des ÉCOLES (Regroupement Pédagogique Intercommunal)	amicale.mlv@gmail.com	06 44 32 76 10 / 06 85 01 59 67
ASSOCIATION CULTURELLE du FOUR à PAIN COMMUNAL	Jean CHARPENTIER	02 54 96 29 06
Les RANDONNEURS MARCILLYGAULTAIS	Alain GUILLON	02 34 33 80 20
ASSOCIATION COMMUNALE de PÊCHE à la LIGNE	Patrick BON	06 18 25 40 94
« VIE et SANTÉ » (Gymnastique, Yoga, Échecs, Atelier créatif)	Françoise SAUTRAY	06 81 20 20 56
FOOTBALL CLUB de MARCILLY (F.C.M)	Florent DESPREZ	02 54 98 25 32
ANC. COMBATTANTS (39/45, Prisonniers, Résistants, A.F.N)	Serge POUPAT	02 64 96 67 86
COOPÉRATIVE SCOLAIRE	M. COSTA, N. JOUBERT	voir école
TENNIS DE TABLE LOISIR	Virginie DUPRAY	06 64 98 02 46
SECOURS CATHOLIQUE	Jean CHAUVIN	06 52 13 93 81
Les RENCONTRES des MARCILLY de FRANCE	Jean Charles ROUSSEL	06 20 77 12 60
SOCIÉTÉ DES MEMBRES DE LA LÉGION D'HONNEUR (41)	Régis DEXANT	06 22 15 10 95
Les AMIS de la GENDARMERIE	Philippe de la HARPE	06 08 77 47 89
AREM Restauration de l'Eglise de Marcilly en Gault	Bruno GROSSI	06 35 42 53 65
LES AMIS DU BRICOLAGE	Jacky GAY	02 54 96 68 39



LES AMIS DU BRICOLAGE



Venez réparer avec nous, vos objets en panne, abîmés ou cassés
(appareils électriques, électroménagers, jouets ou autres),
de 14H à 18H chaque mois (le troisième mercredi)

AGENDA 2025 / 2026

17/09, 15/10, 19/11, 17/12, 21/01, 18/02, 18/03, 15/04, 20/05, 17/06, 15/07

Pour tout renseignement :

Jacky : 02 54 96 68 39 (après 18h)

Bernard : 06 25 41 28 79

Gérard : 06 09 35 53 02

Alain : 06 66 94 69 18

Johnny : 07 50 52 52 77

TENNIS DE TABLE LOISIR

UNE ACTIVITÉ À MARCILLY POUR TOUTES LES GÉNÉRATIONS



Entrainements :

adultes et ados : lundi 18h00 à 20h00

Jeudi de 17h30 à 20h00

Ancienne salle des pompiers

Tarif : 20€

Pour de plus amples renseignements (date d'inscription, tarif, etc.)
vous pouvez contacter la présidente au 06.64.98.02.46.



LES RANDONNEURS MARCILLYGAULTAIS

UN RENDEZ-VOUS APPRÉCIÉ



Le succès de la randonnée dinatoire qui a eu lieu le 28 juin dernier se confirme d'année en année puisque 186 randonneurs ont répondu présent à notre évènement. La chaleur et le beau temps étaient au rendez-vous mais afin de ménager les organismes le parcours a été modifié par rapport aux années précédentes en inversant le sens de la randonnée ; en commençant par l'Allée du Roi nous offrons plus d'ombre aux participants au début de la marche et pour la première étape de l'apéro. De même la deuxième étape pour l'entrée était installée sous un bosquet ombragé.

Le succès de la randonnée est étroitement lié au menu apprécié par nos randonneurs ; il est toujours mûrement réfléchi pour ne pas répéter celui de l'année précédente et apporter des nouveautés dans sa confection. A ce sujet, je tiens à remercier pour leur dévouement les personnes qui sont en cuisine et les bénévoles pour la mise en place des différentes étapes de la randonnée.

Merci également au Réveil de Marcilly qui a animé musicalement les étapes du parcours et qui a donné un mini concert à la Salle des Fêtes à la grande joie des randonneurs.

Alain GUILLON, président

Je vous donne rendez-vous à notre assemblée Générale qui aura lieu le vendredi 10 octobre à la Salle des Pompiers à 18h. L'année prochaine la randonnée de printemps aura lieu le dimanche 29 mars 2026.



Planning des randonnées organisées le mardi Saison 2025-2026

Date	Lieu de la rando	Distance	Heure départ De Marcilly	Heure départ De la rando	Lieu de rendez-vous	organisateur
16 Septembre	St Viâtre	Marche douce 6,5km	8h45	9h	Chemin de la Chaperonnière	St Viâtre
23 Septembre	Montrieux en Sologne	9km	8h	8h30	Place de la mairie	Marcilly
7 Octobre	Chaumont sur Tharonne	9,5km	8h15	8h45	Chemin de Courcelle	St Viâtre
14 Octobre	Marcilly en Gault	Marche douce 7km	9h	9h	Parking de la salle des fêtes	Marcilly
21 Octobre	Neung sur Beuvron	10,5km	8h15	8h30	Parking de la forge	Marcilly
4 Novembre	Lamotte- Beuvron	10,25km	8h15	8h45	Stade des bruyères	St Viâtre
18 Novembre	Yvoy le Marron	10km	8h	8h30	Place de l'église	Marcilly
2 Décembre	Yvoy le Marron	9,8km	8h15	8h45	Place de l'église	St Viâtre
9 Décembre	Nouan le Fuzelier	Marche douce 6,5km	8h45	9h	Parking face au resto « Le petit Nouan »	St Viâtre
16 Décembre	Millancay	10km	8h15	8h30	Parking de la salle des fêtes	Marcilly

Rendez-vous parking de la salle des fêtes de Marcilly

Renseignements Marcilly : Alain GUILLON 06 29 54 72 52 Claudine GIRAULT 06 25 97 35 15

Renseignements Saint Viâtre : Claude DUPONT 06 84 14 54 34 Yves RACAULT 06 88 06 65 93

Planning des petites marches tranquilles le Mardi Saison 2025-2026

Date	Lieu de la rando	Distance	Heure départ De St Viâtre	Lieu de départ	organisateur
16 Septembre	St Viâtre	Aller-retour 5km	9h	Chemin de la chaperonnière	St Viâtre
30 Septembre	Chaumont sur Tharonne	Aller-retour 4km	9h	Chemin des Casières	St Viâtre
14 Octobre	St Viâtre	Aller-retour 4,1km	9h	Plan d'eau du Mouet	St Viâtre
28 Octobre	St Viâtre	Aller-retour 5km	9h	Chemin de Courmème	St Viâtre
25 Novembre	Nouan le Fuzelier	3,3km	9h	Parking de l'étang de Levrys	St Viâtre
9 Decembre	Lamotte -Beuvron	2,5 ou 4,7km	9h	Forêt de st Maurice	St Viâtre

« Rendez-vous parking face à la boulangerie à St Viâtre. »

Contact : St Viâtre Jocelyne Racault 06-22-14-40-03

Contact :Marcilly Claudine Girault 06-25-97-35-15



GRUPE ARTISTIQUE DE MARCILLY : THÉÂTRE

Les actrices, les acteurs, les techniciens et le staff d'accompagnement de la troupe de Marcilly ont tenu leur Assemblée générale de rentrée le lundi 15 septembre. Le groupe s'est étoffé d'un nouvel acteur marcigaultais Dominique Poisson.

Au menu de cette réunion la confirmation du casting de la pièce (une seule, cette année, où tout le monde joue), l'organisation des journées de répétitions, la fixation des dates de représentation publique à la salle des Fêtes.

Des questions d'achat et d'investissement ont été débattues également.

Impatients les actrices et acteurs ont débuté les premières répétitions dès le lundi suivant 22 septembre pour être fin prêt pour mars

Le bureau



SPECTACLES PASSÉS

ASSOCIATION COMMUNALE DE PÊCHE À LA LIGNE



POUR LE BIEN DE TOUS
MERCI DE RAMASSER
LES DÉJECTIONS DE VOTRE
ANIMAL DE COMPAGNIE

Chers Marcigaultais,

Venez découvrir les améliorations que nous avons effectuées tout autour de notre étang communal, vous pourrez y pêcher ou y pique-niquer tout en respectant le site.

Patrick BON, président



ASSOCIATION CULTURELLE ET VITICOLE DE LA SAINT VINCENT



Après, tous les travaux qui ont occupé les bénévoles depuis la taille du mois de mars, est venu le temps des vendanges.

Cette année encore ce sont les élèves de l'école de Marcilly qui ont vendangé . Mais, cette année, les enfants sont petits : 7 CP et 38 « maternels » se sont mis au travail accompagnés de parents et des professeurs dès 9h30 .

Les nombreux bénévoles présents ont aidé les enfants à vendanger. En une heure, le travail était terminé et petits et grands se sont retrouvés autour d'une collation .

Malheureusement, si les grappes étaient jolies, le rendement était très faible et ne permettra pas de faire une grande quantité de vin .

Pendant toute la saison nous n'avons pas effectué de traitement, le beau temps n'étant pas favorable au mildiou . Mais une autre maladie frappe la vigne depuis 3 ans et celle ci est beaucoup plus grave.

C'est l'ESCA : maladie qui bouche les canaux de montée de la sève, sans grande possibilité de la soigner. Malgré la plantation de 50 plants il y a 2 ans, le nombre de ceps morts à ce jour est proche d'une centaine sur 330 et cela fait beaucoup !

Ce qui met en péril le « Clos des étourneaux » .

Ch. BONNOT, président



LECTURES PARTAGÉES

Nous avons repris avec plaisir le chemin de chez Tiphaine jeudi 18 septembre pour les Lectures partagées .

Voici quelques romans retenus .

Ouvrir un livre, c'est ouvrir
une porte vers un autre monde...
(et oublier qu'on avait du linge à plier)



***Sur les chemins du monde de Robert GODDARD 2025**

Printemps 1919. La terre entière a les yeux rivés sur Paris. C'est là que se tient la Conférence de la paix, où vont se négocier tous les traités entre vainqueurs et vaincus de la Première Guerre mondiale. Des empires disparaissent, des États sont créés, le monde se redessine. Dans ce contexte éprouvant, la communauté diplomatique britannique a besoin de tout sauf d'un scandale... Et pourtant, un de ses membres éminents, Sir Henry Maxted, est retrouvé mort à Montparnasse. Si tout est fait pour étouffer l'affaire, c'est compter sans James Maxted, le fils de Sir Henry, bien décidé à faire toute la lumière sur cet étrange accident.

***Eden d'Audur Ava OLFADOTTIR 2024**

Ada, linguiste islandaise réalise à son retour d'une conférence qu'il faudrait qu'elle plante 5600 arbres pour compenser son empreinte carbone. Cette prise de conscience ainsi que certains événements personnels vont la pousser à racheter un terrain avec une petite maison à rénover (où rien ne semble pousser) battu par les vents.

Ce livre dégage un charme fou et un humour léger et pertinent.

***Vent d'est vent d'ouest de Pearl BUCK 1930**

Ce livre tient à la fois du roman historique et du journal intime : il raconte comment une jeune femme chinoise élevée dans les traditions ancestrales (pieds bandés, préparation à une vie d'épouse soumise, etc) se retrouve au moment de son mariage déstabilisée par ce mari qui a étudié en Occident et en est revenu avec une toute autre idée de l'existence. Il ne peut échapper au mariage arrangé, mais est bien décidé à "libérer" son épouse des traditions qui selon lui ne peuvent plus continuer d'exister.

***Va où la rivière te porte de Shelley READ 2024**

1948 : Victoria Nash a dix-sept ans, elle vit à Lola, petite ville du Colorado nichée entre les montagnes de la Big Blue Wilderness et la rivière Gunnison, avec un père bourru, un frère alcoolique violent et un oncle brisé par la guerre du Vietnam ; elle gère le verger de pêches. Lorsqu'elle rencontre par hasard Wilson Moon, la vie semble lui sourire. Wil est un jeune vagabond à la peau brune et aux yeux aussi noirs et brillants que des ailes de corbeaux, mais c'est un indien !. L'étincelle qui s'allume entre eux va déclencher autant de passion que de malheurs. Victoria doit faire face aux changements de son temps tout en sauvant sa propre vie et celle de son verger.

***La révolte de Clarat DUPONT MONOT 2018**

C'est Richard Coeur de Lion, futur roi d'Angleterre, le fils préféré d'Aliénor, qui raconte la révolte soigneusement couvée par sa mère par des années d'humiliations et organisée avec ses frères contre son père Henri II, désigné comme "le Plantagenêt" Quelle famille !

Calendrier des prochaines rencontres : jeudi 16 octobre jeudi 20 novembre jeudi 18 décembre à 18H

Michèle VAISSIERE



INTERCOMMUNALITÉ

Ci-après : rappel du courrier cosigné par M. le Préfet et Mme le Maire de Marcilly en Gault et diffusé sur panneau-pocket ainsi que sur le site de la Mairie



PRÉFET
DE LOIR-ET-CHER

Liberté
Égalité
Fraternité

Logo de la mairie
et nom

RAPPEL

le 18 juillet 2025.

Madame, Monsieur,

La Sologne est menacée par le changement climatique. L'augmentation du risque incendie et la multiplication des feux ces dernières années ont conduit à son classement par le ministère de la transition écologique, de la biodiversité, de la forêt, de la mer et de la pêche, comme « massif à risque incendie » au titre du code forestier.

Ce classement a entraîné la mise en place des obligations légales de débroussaillage (OLD), qui **s'imposent aux propriétaires de bâtis** (habitation, local professionnel, grange...) et aux gestionnaires de réseaux situés dans les bois classés de la Sologne et de Grosbois ou à moins de 200 mètres de ceux-ci.

La commune dans laquelle vous êtes propriétaires d'un bien bâti est concernée par ces OLD et par les travaux à réaliser qui en découlent. Votre implication est essentielle afin de protéger les personnes, les biens, les pompiers qui seraient amenés à intervenir et, bien sûr, la forêt.

Vous trouverez ci-joint un dépliant décrivant les actions à réaliser. Votre mairie se tient à votre disposition en cas d'interrogations sur celles-ci.

Nous savons pouvoir compter sur votre engagement pour protéger la Sologne. La prévention du risque incendie est l'affaire de tous, et c'est collectivement que nous la mettrons en place de façon efficace.

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de notre considération distinguée.

Le Préfet

Xavier PELLETIER

La Maire,



RÉUNION PUBLIQUE DU 19 SEPTEMBRE 2025 SUR LES OLD* À NEUNG SUR BEUVRON

*(Obligations Légales de Débroussaillage)

Cette réunion, **animée par les représentants de la Direction départementales des Territoires** avait pour but d'expliciter l'arrêté préfectoral du 13 janvier 2025 et de répondre aux questions légitimes des habitants de la Communauté de Communes. Les personnes qui n'ont pu y assister peuvent se reporter utilement au bulletin municipal d'avril 2025 consacré entre autres à ce sujet.

Important : nous sommes dans la période préconisée pour réaliser ces OLD.

Du 1^{er} septembre au 15 mars il s'agit de réduire les végétaux autour des maisons dans le but de diminuer l'intensité et limiter la propagation des incendies.

Du 15 mars à fin mai, il s'agit d'entretenir l'état de débroussaillage.



QUI FAIT QUOI À MARCILLY ?

ACTIVITÉS COMMERCIALES, ARTISANALES et PARAMÉDICALES

Bar-Brasserie-Pizzeria « Chez Tiphaine »	Tiphaine	02 54 96 27 10
Boulangerie-Pâtisserie	Christophe BOUCHET	02 54 96 67 45
Epicerie-Tabac-Journaux « Panier sympa »	Loïc et Sylvie BILBAULT	02 54 96 67 77
Key Wendy's Cake	Sarah MARSIAS	06 23 65 31 93
Kinésithérapeute	Justine CAMPAGNE	02 36 38 25 77
Kinésithérapeute	Margot NIEZGODA	02 36 38 25 77
Ostéopathe	Jean-Louis DELAPLACE	06 47 53 77 32
Salon de Coiffure mixte « Styl' Coiffure »	Magalie ROY	02 54 96 68 84
Création d'objets d'art et décoration	E. NAUDET-DEXANT	06 18 44 28 16
ROMO FLOR'	Elodie PICOT	02 54 76 10 19
FJ RENOV, maçonnerie, carrelage, rénovation	Jérémy FOUQUEAU	07 81 95 82 16
TEKLIM climatisation, froid commercial, cuisine pro	Eric CAILLÉ	06 32 01 43 54
Charpente, agencement, ossature bois	David LE MOING	06 46 84 85 66 david.lemoing@gmail.com
Charpente, couverture, zinguerie, démoissage, ramonage, isolation	Sébastien FOURNIER	02 54 76 79 82
Maîtrise d'œuvre, services CMistes et Artisans	Kévin DUPIN	06 22 16 09 98 k.dupin21@gmail.com
Paysagiste « Pensée paysage »	Jérémy TIERCE	06 23 98 53 08
JARDI SOLOGNE	Kévin VIRON	06 83 61 98 03
Peinture-Papier peint-Vitrerie-Sols	Gérard DESHAYES	02 54 96 18 92
Peinture-Papier peint-Plaquiste « AB peinture »	Blagomir AKSIC	09 62 13 93 83 aksic.be@orange.fr
Terrassement-Travaux publics	Thibault DAPREMONT	02 54 96 30 43
Énergéticienne / Maître Reiki / Magnétiseuse / Rebouteuse	Sylvie JAROS	07 80 28 09 12
Services à la personne et prestations	Ch MAUGUIN DESROCHES	06 71 68 81 98 christelledesroches1973@gmail.com
Taxi	Frédéric THEVENIN	02 54 88 91 42

GITES RURAUX-CHAMBRES D'HÔTES

Mme LEHOUX	36 route de Salbris	02 54 88 92 43
Mme DE LA SERVE	Chantelouze	06 16 47 40 01
Mme SIVOYON	Les Landes	02 54 96 67 09
M. Mme DUFFROS (Chambre d'Hôtes)	Ferme de Boisquillon	06 61 58 93 82
M. Mme GOBERT (Chambre d'Hôtes)	9A rue du Château d'eau	06 40 30 84 14
Mme BLENET	16 Place du Bourg	06 10 11 35 68
Mme OUDOVENKO M. GAILLARDON	161 route de Selles Saint Denis Mobil Home	06 84 20 02 07
GITE de GROUPE communal	Place du Bourg	02 54 96 67 06



NATURE ET PRODUITS DE LA FERME

Ecuries du Dangeon (pension de chevaux)	Aurore DELAGRANGE	06 10 08 07 09
Maréchal ferrant	Stéphane de MARTIMPREY	06 80 60 53 28
Taxidermiste	François BODARD	02 54 96 69 59

LES ASSISTANTES MATERNELLES À MARCILLY

Emilie STROBEL	6 impasse du Marais	06 74 32 43 38
Jessica NAUDIN	295 route de Loreux	02 36 38 20 81 / 06 26 98 01 51

ÉTAT CIVIL

Décès

Toutes nos condoléances à la famille

Denise FOLTIER, décédée le 7 août 2025 à 98 ans

Gilbert, André GUÉNARD, décédé le 9 août 2025, époux d'Éliane, Herminie, Élisabeth CHATILLON à 97 ans

Luigi RICCI, décédé le 31 août 2025 à 80 ans

Mariage

Toutes nos félicitations aux jeunes mariés

Le 27 septembre 2025 Nicolas, Manuel CEBEIRO et Tawan PATHUMPECH

Naissance

Toutes nos félicitations aux heureux parents

Élio LEBouc né le 29 juillet 2025 de Maxime, Jérôme LEBouc et Alexia MAUGUIN

AGENDA

10 octobre 2025	Belote de l'UNC salle des Fêtes
10 octobre 2025	AG des Randonneurs salle des Pompiers
11 octobre 2025	Concert à BOURRÉ des musiques de Marcilly, Montrichard et Lancé-Pray à 20h
16 octobre 2025	Lectures partagées chez Tiphaine à 18h
20 novembre 2025	Lectures partagées chez Tiphaine à 18h
6 décembre 2025	Loto du Tennis de table Salle des Fêtes à 20h ouverture de s portes 19h
14 décembre 2025	Concert Chœur et Partage église restaurée de Marcilly en Gault 16h
14 décembre 2025	Animation de Noël centre bourg en matinée
18 décembre 2025	Lectures partagées chez Tiphaine à 18h
3 janvier 2025	Vœux du Maire salle des Fêtes 18h30
11 janvier 2025	Inauguration de l'église restaurée venue de l'évêque de Blois
15 janvier 2025	Lectures partagées chez Tiphaine à 18h



DERNIÈRE MINUTE : ANTENNE RELAIS ORANGE

L'antenne relais Orange installée sur le château d'eau va connaître des travaux de réaménagement (passage à la 5G) en janvier 2026.

Date prévisionnelle de début des travaux : 10 janvier 2026

Date prévisionnelle de fin des travaux : 15 janvier 2026

Date prévisionnelle de mise en service : 20 janvier 2026.

Le dossier d'information élaboré conformément à la loi du 9 février 2015

est consultable en Mairie.



VOTRE ATTENTION SVP !

Fibre : les habitants de Marcilly dont l'adresse est prise en compte dans le plan de SMO VAL de LOIRE NUMERIQUE (éligibilité à vérifier sur www.valdeloirefibre.fr) mais pour lesquels aucun point de raccordement n'est prévu, sont priés de se faire connaître en Mairie afin de faciliter le traitement global du problème.

CLIN D'ŒIL !



Michel GIRAULT,
ancien adjoint au Maire,
toujours bon pied, bon œil,
jour de ses 80 ans



Jacques MOSSINO,
musicien, DJ et photographe
très partie prenante des manifestations
dans la commune



INVITATION

Dans le cadre du tournage du Documentaire :
"Un Retour En Harmonie" réalisé pour France 3,

Nous avons le plaisir de vous convier à un
concert exceptionnel réunissant les formations
musicales de :

***Marcilly-En-Gault,
Montrichard,
Lancé-Pray.***

Samedi 11 Octobre 2025

À 20 heures

"ERRATUM"
Espace Socio-Culturel
Rte de Tours
41400 BOURRÉ

Chaque formation interprètera trois morceaux, avant
un final commun rassemblant les trois ensembles.

Venez partager ce moment
musical unique, témoin d'un
retour vibrant à la scène et à
la vie collective.

CONTACTS UTILES

LA MAIRIE

3 route de Millançay

Tél : 02 54 96 67 06

Fax : 02 54 96 13 50

Site Internet :

marcilly-en-gault.fr

Courriel :

secretariat-margault@orange.fr

Horaires administratifs

- Lundi, mardi, jeudi 9 h à 12 h
- Vendredi 9 h à 12 h
et 14 h à 17 h
- Samedi 10 h à 12 h

Horaires « Urbanisme »

- Mardi et Jeudi 9 h à 11 h 30
- Vendredi 14 h à 17 h

Maire

Premier adjoint

Deuxième adjoint

Rédacteur principal

Secrétaire

Agnès THIBAULT

Jean Pierre AMOUREUX

Aline MOLLER-GRASSER

Aurélie DEWILDE

Virginie DUPRAY

L'AGENCE POSTALE COMMUNALE

3 route de Millançay

Tél : 02 54 88 22 42

Responsable : Virginie DUPRAY

Horaires

- Lundi, mercredi, vendredi 9 h 30 à 11 h 30
- Mardi, jeudi 15 h à 18 h
- Samedi 9 h 30 à 12 h

SAPEURS POMPIERS

Numéro d'Urgence : 18

L'ÉCOLE COMMUNALE SAINT EXUPÉRY (RPI)

85 route de Saint Viâtre

Tél : 02 54 96 67 20 / Port 06 41 39 31 10

Directrice

Professeure des Écoles

Courriel : (informations importantes seules)

ec-saint-exupery-marcilly-en-gault@ac-orleans-tours.fr

Marion COSTA (CP-CE 1-CE.2)

Nathalie JOUBERT (Maternelle),

GARDERIE PÉRISCOLAIRE

87 route de Saint Viâtre

Port : 06 46 30 45 11

Lundi, mardi, jeudi, vendredi

Matin : à partir de 7 h30 Soir : 16 h 30 à 18 h 30

SECTEURS PAROISSIAUX

Lamotte-Beuvron Saint-Viâtre Marcilly

Tél : 02 54 88 04 69 / Fax : 09 56 27 55 69

32, rue Durfort de Duras 41600 - Lamotte-Beuvron

Internet : <http://paroissedelamotte.free.fr/>



DETECTER LES FEUX DE FORET

En effet, la commune de Marcilly en Gault bénéficie de l'implantation sur son château d'eau, d'un des 14 dispositifs de caméras implantés au mois de juillet au cœur du massif de Sologne : détecter, localiser et suivre les feux de la forêt grâce à l'intelligence artificielle, accélérer ainsi l'intervention des pompiers.

Ce sont 2 ensembles de caméras qui sont installés sur ce point haut.

L'un dit de détection : l'intelligence artificielle va analyser les images envoyées par les caméras qui parcourent tout le massif. Elles peuvent détecter les premiers signes de fumée lorsqu'elle atteint 3 mètres de haut jusqu'à plus de 20 km.

L'autre ensemble de caméras est celui dit du lever de doute. Si l'alerte donnée par le système mérite vérification, une caméra est alors dirigée par un opérateur du centre de traitement de l'alerte du centre opérationnel départemental d'incendie et de secours en direction de la fumée pour estimer sa dangerosité ou non. *

*Source : la NR



AU FIL DES BULLETINS

Témoignage d'un choriste

Les motivations pour chanter dans une chorale? Elles sont multiples et peuvent être différentes pour chaque chanteur. C'est une liberté que l'on s'accorde et qui nécessite de trouver le courage et la confiance pour se lancer.

Dans mon cas, ma longue pratique du rugby et sa tradition de chanter à toutes occasions, a été l'élément déclencheur pour rejoindre une chorale lorsque j'ai arrêté ce sport. J'ai ressenti un manque et un véritable besoin physique de chanter.

En conclusion, comme pour le cri du bébé à la naissance, chanter permet d'exprimer, d'expulser nos tensions profondes, positives ou négatives, de partager, de communier à plusieurs. C'est le seul outil musical ancestral, à la disposition de presque tous, qui permet de nous connecter dans des langues multiples, avec différentes générations. C'est, sans doute, aussi, un lien partagé avec des civilisations très anciennes sur toute la planète.

Daniel DARDEAU

Responsable de la publication : Agnès THIBAUT

Maquette : Philippe MOLLER

Impression : Aurélie DEWILDE et Virginie DUPRAY

Rédaction, documentation, diffusion : Aline MOLLER-GRASSER

Crédit photos : Ph. MOLLER, A. MOLLER-GRASSER, J. MOSSINO, F. RINGOT, R.C TENOT, Ch. BONNOT, A. GUILLON

Diffusion sur le site de la Mairie : Gaëlle. FORNETTE



« Chœur et Partage »

C'est une évidence : si les Marcigaultais aiment marcher, ils aiment aussi chanter !

Sitôt le projet de chorale de Loreux connu, dès septembre 2021, Patricia et Patricia (!), Françoise, Sylvie, Daniel, Brigitte, Vincent ... et les autres, l'ont rejoint. Les motivations sont diverses : intérêt certain pour la musique, mêlé parfois de timidité, goût du travail collectif, des échanges, de la convivialité, des rencontres, recherche du dépassement voire de la performance, plaisir de chanter en public, moment privilégié hors du quotidien et de ses pesanteurs.



Les engagements de cette chorale vont jusqu'à participer aux « 500 voix pour les chansons françaises » au Zénith d'Orléans en 2024 et à Parc Expo à Tours cette année : 12 choristes dont 3 de Marcilly en Gault s'y sont investis ! Ils renouvellent l'expérience à Tours pour « les légendes du Rock ». C'est bon pour la voix, les poumons, le cœur et donc pour la santé !

A l'initiative de Nadia Rossetto, Conseillère municipale à Loreux et sous la conduite de Michel Renault, Agrégé de musique, la chorale s'est rapidement développée : en augmentation constante, elle compte actuellement 60 choristes. Ses activités se sont vite diversifiées : la Chorale porte bien son nom de Chœur et de Partage :

- Concerts caritatifs (Ukraine, Mayotte, Rétina, Téléthon...)
- Concerts récréatifs (animations de Noël, maisons de retraite.....)
- Concerts pédagogiques avec les écoliers du RPI *à la Salle des Fêtes de Millançay et à la Pyramide de Romorantin au printemps 2024. D'ailleurs plusieurs choristes de Marcilly accompagnent Michel



Expérience gratifiante qui sera renouvelée en 2026.

De nombreux projets sont à l'affiche pour 2025/2026 avec, en octobre, un concert à la Ferté Beauharnais, à Issoudun pour le collectif des Triplettes roses, des concerts pour le Secours Populaire et pour l'hôpital des enfants malades. En avril 2026, en concert à la Pyramide les 25 et 26, la chorale de Loreux est invitée à rejoindre la troupe de l'atelier Colom de Romorantin, pour chanter Carmen avec des solistes professionnels parisiens, dans le cadre d'une très belle expérience commune.

Mais auparavant « Chœur et Partage » chantera le 14 décembre 2025 dans l'église restaurée de Marcilly en Gault après 3 ans de travaux !

Merci à Nadia Rossetto et à Patricia Cordier pour leur contribution

Contact : Nadia ROSSETTO – 06 16 49 60 87

*Regroupement Pédagogique Intercommunal pour les enfants de Loreux, Marcilly en Gault, Millançay et Villeherviers.

A.M-G

